

**Intervention de B.Paumier, délégué au développement et aux affaires internationales au MCC, lors de la séance de clôture du symposium européen et international de recherche sur l'évaluation des effets de l'éducation artistique et culturelle le 12 janvier 2007**

I - L'éducation artistique et culturelle a de multiples retombées positives, tant pour le développement personnel des élèves que pour la société. Au-delà de l'examen critique qui est à la base du travail du chercheur, c'est une conviction forte, une conviction intime pour tous ceux, ou au moins la très grande majorité de ceux qui sont ici, participants ou intervenants. Et pour beaucoup d'entre nous, il ne s'agit pas seulement d'une conviction subjective, mais également d'une constatation objective au vu d'expériences auxquelles les uns et les autres ont pris part ou ont été impliqués, d'une manière ou d'une autre, que ce soit en tant que chercheurs, enseignants, artistes, professionnels ou bénévoles impliqués dans la culture, élèves, ou parents.

Eu égard à l'universalité de la question, et à l'ampleur des champs de recherche, ce symposium ne pouvait se limiter au seul cadre français, mais se devait de réunir des spécialistes de tous pays, ayant travaillé sur ces questions. La qualité et l'intensité des échanges pendant ces trois jours ont montré que c'était ensemble qu'il fallait travailler, et qu'aucun pays ne pouvait prétendre à disposer seul des solutions aux questions posées. Les différences d'approche qui sont apparues doivent constituer une incitation forte à poursuivre ce dialogue. Car, sans vouloir nier la spécificité de nos contextes culturels, la mondialisation d'un certain nombre de problématiques et de phénomènes, appelle, si nous voulons nous donner toutes les chances de réussite, des réponses à la même échelle.

Or, l'une des conclusions qui peuvent se dégager de colloque est que ces « actions exemplaires » et les « bonnes pratiques », quelques utiles et bénéfiques, soient elles, ne constituent encore que des démonstrations partielles.

Dans notre environnement, qu'il soit institutionnel, social, intellectuel, ou, au sens le plus large, civilisationnel, le développement des bonnes pratiques en matière d'éducation artistique et culturelle par « capillarité » naturelle, ou par contagion, montre vite ses limites, s'il ne s'accompagne pas d'une analyse, d'une mise en évidence des ressorts de ces bonnes pratiques, qui peuvent appuyer une politique volontariste de diffusion. Il nous faut d'abord et avant tout convaincre le plus grand nombre, des retombées positives de l'éducation artistique et culturelle.

Car l'éducation artistique et culturelle est un combat, une cause à défendre, un engagement politique du gouvernement, comme l'a rappelé ici même le Ministre de la culture et de la communication, Renaud Donnedieu de Vabres.

Le premier défi est en effet celui de convaincre, d'abord les milieux culturels ou éducatifs qui, déjà eux-mêmes, ne le sont pas toujours, mais aussi convaincre la société, qu'en investissant dans l'éducation artistique et culturelle, elle s'implique dans un jeu gagnant-gagnant. Or, pour convaincre, il faut des arguments précis, étayés, reconnus, constatables, qui dépassent le cadre de ces actions exemplaires. C'est la finalité première de ce colloque, que, grâce à l'échange et la confrontation de ceux qui travaillent sur ces sujets, une étape ait pu être franchie, dans le travail de formalisation, de clarification, des retombées positives de l'éducation artistique et culturelle, afin que chacun puisse en repartir avec un argumentaire renforcé, et de nouveaux outils dans ce travail de conviction, à commencer par nous-même, en France.

Et, à cet égard, la partie de la synthèse des conclusions de ce colloque consacrée aux compétences

et aptitudes que développe l'éducation artistique me semble essentielle : qu'il me soit permis de les énumérer à nouveau : capacité à explorer l'ensemble des possibles dans une situation donnée, capacité à imaginer ce que l'on ne peut observer directement, capacité à faire preuve d'originalité, aptitude à écouter son intériorité et à la situer dans le monde, aptitude à apprendre un autre rapport au temps, aptitude à supporter une certaine tension, aptitude aussi à placer son travail dans le monde et à se soumettre au regard des autres.

Je m'engage à ce que, non seulement nous nous attachions, comme il est normal, au travail de publication des actes de ce colloque, mais également, que nous puissions aussi, au vu de ses résultats, tirer un premier argumentaire court et clair sur les retombées positives de l'éducation artistique et culturelle, et que nous le diffusions largement.

II - Mais si ce colloque a été extrêmement utile, il a montré aussi toute l'ampleur de la tâche qui nous attendait.

D'abord, même si, comme cela a été montré, les études quantitatives atteignent vite leurs limites, celles-ci demeurent un outil indispensable. La combinaison de méthodes qualitatives et quantitatives, la multiplication d'études comparatives, et la conduite d'études longitudinales permettant de suivre une cohorte d'enfants sur le long terme sont indispensables pour progresser. Ainsi, nous avons engagé une collaboration entre nos deux ministères, Education nationale et Culture pour qu'une étude longitudinale soit menée à bien. Jusqu'alors, notre tradition statistique avait favorisé, à de rares exceptions près, les analyses en coupe (type sondage), qui proposent des photographies des comportements à un moment donné, telles que, par exemple les Pratiques culturelles des Français, ou Les loisirs des 6-14 ans. Les analyses longitudinales fourniront des éléments de compréhension des phénomènes liés à l'avancée en âge. Nous mettrons donc en œuvre un protocole d'interrogation quantitative par questionnaire de 10 000 enfants tous les deux ans à partir de 2002 (soit quatre interrogations entre 2002 et 2008). Les résultats sont attendus en 2009-2010.

Par ailleurs le ministère de la culture va participer à l'étude longitudinale d'un panel de 20 000 enfants nés en 2008, pilotée par l'Institut national des études démographiques. Des informations seront collectées tout au long de la vie de l'enfant, sur l'environnement de l'enfant, ses modes de socialisation etc. Il était important que dans un projet de cette envergure, qui se veut multidirectionnel, la thématique plus proprement culturelle soit intégrée comme un facteur d'analyse structurant.

Au-delà de ces éléments, plusieurs développements me semblent particulièrement essentiels :

- d'abord, parce que l'éducation artistique et culturelle est ici en Europe financée sur des fonds publics, donc à des fins d'intérêt général, son évaluation ne peut pas aussi ne pas prendre en compte, au-delà de son efficacité intrinsèque et de ses retombées individuelles pour les enfants observés, l'étude de son impact sur l'environnement extérieur ; elle doit concerner aussi les retombées sur l'environnement proche, comme le quartier, la communauté, mais aussi, de manière beaucoup plus générale, l'étude, à partir de données comparées sur plusieurs pays ou plusieurs régions, du lien entre d'une part la diffusion de l'éducation artistique et culturelle, et d'autre part des données sur les pratiques culturelles globales, les données sociales en relation avec l'insertion et la cohésion sociale, ou encore des données économiques, telles que l'emploi et le poids des industries créatives. Je conçois l'extrême

difficulté de l'exercice, l'incertitude la qualité de la démonstration, mais pour convaincre , nous ne devons exclure aucun champs possible de recherche .

- ensuite, l'analyse de l'impact de l'éducation artistique et culturelle doit pouvoir déboucher sur l'évaluation des politiques publiques, tant à différents niveaux locaux ou territoriaux, qu'au niveau national. L'analyse de cet impact doit tenir compte d'un grand nombre de facteurs ou d'éléments de contexte, et en particulier définir des paramètres tant en termes d'objectifs, que des moyens consentis, de la réalité de leur application sur le terrain, et enfin du degré d'implication des acteurs sur le terrain, et en premier lieu des établissements scolaires et des opérateurs culturels.

Il sera , à cet égard, en France, particulièrement utile, de mesurer concrètement comment ceux-ci ont mis en œuvre la circulaire du 3 janvier 2005 qui a demandé à toutes les structures subventionnées par le Ministère de la culture et de la communication de mener une action éducative, parallèlement à l'obligation faite à tous les projets d'écoles et d'établissements de comporter un volet d'action artistique et culturelle, et la volonté d'associer les structures éducatives et culturelles sous forme de jumelage ou de parrainage réciproque.

Enfin, et je voudrais en terminer par là, comme cela a été souligné lors du colloque, l'éducation artistique et culturelle renvoie aussi sur des valeurs. En France, le décret 11 juillet dernier, définit, dans ce que l'on appelle le « socle commun des connaissances », les compétences et les aptitudes que tous les élèves, à la fin de la classe de troisième, doivent avoir acquises, en estimant, je cite que « les élèves à la fin de la classe de troisième doivent être en mesure d'opérer la distinction entre les produits de consommation culturelle et les œuvres d'art ».

Les industries culturelles constituent aujourd'hui un vecteur majeur de production et de diffusion des œuvres. On ne peut évaluer les politiques publiques en matière d'éducation artistique et culturelle sans tenir compte du rapport que les enfants et les jeunes entretiennent avec ces industries, sans tenir compte de l'extrême difficulté qu'ils ont, et nous avec eux, à se repérer dans l'extraordinaire diversité qui leur est proposée, sans tenir compte de la culture du zapping qu'elle entretient et de la difficulté à distinguer ce qui relève d'une logique exclusivement commerciale, et vise le plus petit commun dénominateur entre les consommateurs que nous sommes, et ce qui témoigne d'un recherche personnelle, du regard singulier sur le monde qui est le propre des artistes. L'encouragement à la fréquentation des institutions culturelles, espaces publics de rencontre avec les œuvres, a longtemps été considéré comme la seule réponse possible au zapping. Or les enquêtes menées sur les pratiques de fréquentation des musées montrent que le rapport aux œuvres auquel nous sommes conviés n'échappe pas à cette culture du zapping et de la consommation. Ces éléments de contexte pèsent lourdement sur la façon dont les populations s'approprient les éléments d'une politique d'éducation artistique et culturelle.

La crise de la transmission, évoquée par le Ministre de la Culture est particulièrement aiguë dans la relation que nous avons à la culture, tant comme individus que comme groupe social, du fait des diversités qui animent les sociétés contemporaines.

Le Ministre a fait référence dans plusieurs de ses interventions à la convention sur la diversité des expressions culturelles a été votée à la quasi unanimité en octobre 2005. Cette convention a maintenant été ratifiée par un nombre suffisant de pays, dont la France , pour pouvoir entrer en vigueur le 18 Mars prochain.

Le nouveau paradigme de la « diversité culturelle » tel qu'il apparaît dans le cadre de l'Unesco est une réponse à cette crise culturelle, car elle postule que la création et l'innovation naissent du dialogue et des échanges interculturels, reprenant le postulat énoncé par Claude Lévi Strauss dans *Race et Histoire*. Ce faisant, il conduit aussi à garder la spécificité de chaque langue, de chaque culture pour éviter le retour à une soupe primitive d'indifférenciation. Il justifie donc une forme nouvelle de transmission respectueuse des particularités et ouverte sur un fond commun de valeurs définies dans la convention.

L'éducation artistique et culturelle est une condition même de la diversité culturelle, dans le domaine de la création, comme dans celui du patrimoine. En clair, on pourrait disposer de tous les meilleurs systèmes d'aides possibles au cinéma, cela ne serait pas d'une grande utilité si les nouvelles générations ne regardent que les mêmes films uniformisés suivant les mêmes standards et issus des mêmes grands studios.

Une des conditions de l'acceptation de la diversité culturelle, vécue et acceptée par des populations hétérogènes, linguistiquement et culturellement, est aussi une éducation au patrimoine qui a pour objectif de faire comprendre à tous qu'il est le fruit d'une histoire, faite des interactions des hommes avec leur milieu, et des échanges entre les sociétés humaines au cours des siècles.

La reconnaissance de la diversité culturelle, tant dans l'organisation des relations internationales qu'à l'intérieur de nos sociétés rend encore plus indispensable le dialogue interculturel.

Les rencontres internationales autour de la question de l'évaluation de l'éducation artistique et culturelle, comme celle qui s'est déroulée aujourd'hui, me semblent être aussi une contribution à la réflexion sur ce dialogue interculturel vital pour la cohésion de nos sociétés et la maîtrise de la mondialisation.

Au niveau international, la France s'est impliquée dans la première conférence mondiale organisée par l'UNESCO sur l'éducation artistique et culturelle à Lisbonne en mars 2006 ; elle s'engagera pleinement dans la deuxième conférence prévue en Corée du Sud en 2009.

Au niveau européen, l'effort entrepris lors de la conférence de Graz en Juin 2006, sous présidence autrichienne, portant notamment sur la constitution d'un glossaire européen ayant pour objectif d'être un outil linguistique et conceptuel commun, afin de favoriser les échanges en matière d'éducation artistique et culturelle, doit être poursuivi, et nous nous engageons à contribuer pleinement à ce projet, dans la perspective de la présidence française de l'Union européenne, au deuxième semestre 2008.

L'année 2008 a été proclamée par la Commission européenne et le Parlement européen comme « l'année européenne du dialogue interculturel ». Elle devra contribuer à replacer le dialogue interculturel, la rencontre avec l'autre au cœur de notre projet éducatif et culturel.

C'est à cet objectif que ce colloque est dédié, c'est à cet objectif que je vous propose que nous continuions à travailler ensemble, et c'est pourquoi en terminant ce colloque, je voudrais vous remercier, au nom du Ministère de la culture et de la communication, et féliciter plus particulièrement ceux qui y ont travaillé d'arrache pied depuis de longs mois à la réussite de cette rencontre, tant au sein du comité de pilotage, le Professeur Emmanuel Fraisse, Jean-Marc Lauret, Madame Ann Bamford, qu'au Centre Pompidou ( Veronique Hahn, Charlotte Fesneau, et son équipe), que tous les intervenants, et en particulier ceux qui sont venus de loin, ici à Paris.

Merci à vous tous.